

## **Extraversion spécifique et internationalisation bridée : les partis algériens face au projet de l'Union pour la Méditerranée**

Nedjib Sidi Moussa, Université de Paris 1 (CESSP)\*

« Grau, teurer Freund, ist alle Theorie, und Grün des Lebens goldner Baum ». (Goethe)

« They that approve a private opinion call it opinion, but they that dislike it, heresy ».  
(Hobbes)

« [Mme Clinton] veut que l'Algérie ait la place qui lui sied dans le monde, mais de quelle place parle-t-elle ? (...) Le PT veut que l'Algérie soit la Mecque des révolutionnaires comme appelée autrefois »<sup>1</sup>. Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) véhicule dans sa tirade un des mythes algériens les plus tenaces qui s'applique à sa politique étrangère. S'il est permis de douter qu'Alger ait été un jour cette « capitale des révolutionnaires »<sup>2</sup> – à une époque où les opposants étaient au mieux condamnés à la clandestinité ou à l'exil, au pire à la prison ou à la mort –, il est désormais certain qu'elle ne peut plus prétendre à ce statut.

Ce moment, associé à l'option du « socialisme » (Charles 1965 : 864), renverrait à des choix stratégiques en rupture avec les acteurs dominants, occidentaux en premier lieu. Les observateurs avertis n'ont toutefois pas manqué de relever qu'un « réalisme certain » (Chena 2011 : 110) était déjà de mise chez les autorités algériennes, notamment sur la question palestinienne (Abadi 2002).

---

\* Doctorant en science politique à l'Université Paris 1 (CESSP), l'auteur termine une thèse qui porte sur les trajectoires des dirigeants messalistes, indépendantistes algériens membres du courant de Messali Hadj.

1 Karima Mokrani, « Nous n'avons pas besoin des conseils de Mme Clinton », *La Tribune*, 28 février 2012.

2 Claude Deffarge & Gordian Troeller, « Alger, capitale des révolutionnaires en exil », *Le Monde diplomatique*, août 1972.

L'opposition entre cet « âge d'or » (Belkaïd 2009a) et la période actuelle s'effrite dès lors que l'on cesse de donner trop d'importance à une posture idéologique qui cachait mal un pragmatisme incontestable (Younger 1978 : 107).

Une autre césure doit être questionnée : celle du 11 septembre 2001 qui expliquerait le rapprochement entre l'Algérie et les États-Unis d'Amérique. Tout au plus, la mise à l'agenda de la « guerre contre le terrorisme », n'a fait qu'accélérer un processus déjà amorcé au cours des décennies précédentes (Ravenel 2003). Cette alliance parfois jugée « contre-nature » après les rapports privilégiés avec l'Union soviétique, donne lieu à un clivage entre ceux qui relèvent une montée en puissance de l'influence américaine au détriment de la France (Ait Kaki 2007) et ceux qui la relativisent (Belkaïd 2009b : 174). Ce conflit d'interprétation occulte l'historicité du rapport algéro-américain, concomitant avec la construction de l'État algérien, inséparable de sa « diplomatie de guerre » (Kiouane, 2000).

À rebours des lectures réalistes ou dépendantistes, une approche refuse d'assimiler la « classe technico-bureaucratique » algérienne à une classe compradore (Mortimer 1984 : 17). Nonobstant certaines réserves (comme la place de l'Algérie dans la division internationale du travail), ce propos a le mérite de redonner aux Algériens une capacité d'action. Cette dernière se trouve au cœur du paradigme de l'extraversion (Bayart 1999), familier des africanistes. Tout en relevant sa pertinence, en particulier dans sa critique de la dépendance, il lui a été reproché de méconnaître « l'apport de l'analyse centre-périphérie » (Sindjoun 2009 : 332).

Identifiée à la « transnationalisation » (Gallissot 2000 : 156), l'extraversion de la société publique algérienne ne faisait déjà plus de doute au milieu des années 1980. Outre leur double comptabilité financière, ses membres qui pouvaient être confondus avec la bureaucratie nationale (Roberts 1982 : 42) se retrouvent pour certains dans « l'intelligentsia bureaucratique internationale » et se distinguent par leur mimétisme par rapport à la société internationale, leur consommation de marchandises d'importation ou leur mode de vie (Gallissot 2000 : 157). On pouvait déjà retrouver ce rapport à l'international dans d'autres couches de la population pas forcément liées à l'État.

Le paradigme de l'extraversion permet de « dépasser la distinction stérile entre la dimension interne des sociétés africaines et leur insertion dans le système international » (Bayart 1999 : 105). Cette approche apparaît opérante pour le cas algérien souvent écarté des études africaines du fait de sa situation géographique ou de son intégration au monde arabe par « la dominance incontestée de l'islam » (Bayart 1989 : 59). S'il peut exister un « malaise » de l'identité nord-

africaine, « marginalisée en Afrique par le discours racial négro-africain » (Sindjoun 2002 : 14), nous ne pensons pas « que le désert sépare davantage que la mer » ou que « cette partie de l'Afrique pourrait et devrait être rattachée à l'Europe » (Hegel 1965 : 246). En fait de « transnationalisation », il serait plus approprié de renvoyer à une approche en rupture avec le réalisme stato-centré et qui concerne les « interactions globales » (Nye & Kehoane 1971 : 332). Le rôle des acteurs non-gouvernementaux s'en trouve réhabilité et il devient possible de l'appliquer dans la sociologie de l'action collective (Siméant 2010 : 121). Par ailleurs, si l'État algérien pouvait être décrit comme « éclaté en une multitude d'appareils » (Rouadjia 1994 : 125), on doit préciser que ces appareils sont diversement connectés à l'international, ce qui n'est pas sans provoquer des « interférences » (Ait Chaalal 2004 : 205). L'inadéquation du réalisme dans le cas africain tient enfin à une triple crise : crise du principe de territorialité, crise du monopole étatique de la violence et crise de la population dans son rapport à l'État (Sindjoun 2009 : 322). Cela conduit à relativiser le « mythe » du monopole étatique des relations internationales africaines qui sont le théâtre de flux transnationaux (démographiques, culturels, communicationnels et économiques) qui « subvertissent le principe de souveraineté » (Sindjoun 2002 : 96-97).

La réaction des partis politiques algériens au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) renvoie autant à leur internationalisation qu'à leur extraversion. Indissociables d'une société qui en connaît plusieurs dimensions (culturelle, religieuse, sportive, etc.)<sup>3</sup>, les partis gèrent selon leurs sensibilités les diverses rentes que constituent le discours sur la démocratie ou la dénonciation de l'impérialisme (Bayart 1999 : 102). Ces discours, combinés à la critique de l'islamisme chez le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ou à la défense de la souveraineté chez le PT, ne doivent pas occulter le fait que l'internationalisation de ces organisations demeure bridée par le cadre législatif. Si les fractions liées à l'État vivent « pour l'essentiel des rentes que leur assure leur position d'intermédiaires vis-à-vis du système international » (Bayart 1989 : 47), il n'est dès lors guère étonnant de constater à quel point les autorités veillent à préserver « leur monopole d'accès à l'international » (Pommerolle 2008 : 85). Dans le même mouvement, à la *dirty politics* du « régime prétorien » qui ne connaît pas de frontières<sup>4</sup> (Hachemaoui 2009 : 309) répond une tendance conspirationniste à l'égard de l'étranger (Silverstein 2002 : 651), partagée autant par le personnel du « pouvoir » que des « oppositions ».

---

3 Il suffit pour s'en convaincre d'observer la ferveur des jeunes Algériens lors de la retransmission d'un *clasico* ou de constater que de nombreux quotidiens proposent dans leurs pages les programmes des chaînes françaises.

4 On peut mentionner quelques assassinats d'opposants : Mohammed Khider à Madrid en 1967, Belkacem Krim à Francfort en 1970, ou encore Ali Mécili à Paris en 1987.

Ces aspects pris en considération, on peut tenter de comprendre comment s'élabore le positionnement des partis sur une question de politique « étrangère », celle de l'UPM, nouvelle tentative d'institutionnalisation du rapport entre l'Europe et l'Afrique, et révélatrice de clivages internes autant que d'alliances externes. Il s'agira dans un premier temps de restituer la trajectoire historique conduisant du Traité de Rome au Sommet de Paris en interrogeant la portée du legs colonial (Bayart & Bertrand 2006). Dans un second temps, il sera question des stratégies déployées sur la scène internationale et en direction de l'international par les partis algériens, consécutivement à l'entrée en vigueur du « pluralisme administré » (Khalfoun 2000).

### **Du Traité de Rome au Sommet de Paris : une asymétrie institutionnalisée**

Les rapports entre le marché commun et l'Algérie ont été fixés par le Traité de Rome de 1957. L'Algérie était alors sous domination française, à la fin du moment colonial mais toujours en situation impériale (Bertrand 2006 : 34). L'indépendance acquise en 1962 rend caducs les liens juridiques entre la Communauté économique européenne (CEE) et l'État algérien. Mais on constate de part et d'autre « la même volonté de maintenir l'ancien régime commercial » (Sekkiou 1971 : 10). Dès le 23 décembre 1962, le président Ahmed Ben Bella s'adresse à la CEE pour conserver temporairement le bénéfice de l'article 227. Les autorités algériennes manifestent par la suite « le désir d'engager des négociations en vue de la conclusion d'un accord » signé en 1976 (Délégation de la Commission européenne au Royaume du Maroc 2001). S'en suivront quatre accords financiers de 1976 à 1996 avant d'aboutir au partenariat euro-méditerranéen. Vingt-sept ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) et de sa rive sud se sont réunis à Barcelone en novembre 1995 avec pour objectif « la définition d'un espace commun de paix et de stabilité ». L'accord d'association Algérie-UE est signé en 2002 et entre en vigueur trois ans plus tard. Le Sommet de Paris s'inscrit dans ce même processus.

Candidat à la présidence française, Nicolas Sarkozy prononce le 7 février 2007, un discours centré sur la Méditerranée. Refusant « la mode de la repentance », on peut selon lui « désapprouver la colonisation » mais en respecter ses agents. Déplorant « l'échec » du processus de Barcelone, il propose la création d'une Union méditerranéenne (UM). Ses priorités sont la sécurité, l'immigration choisie, l'écologie et le co-développement. Par la suite, le président N. Sarkozy s'exprime à Dakar le 26 juillet 2007. Il s'attarde sur son projet d'UM en annonçant « préparer l'avènement de l'Eurafrique, ce grand destin commun qui attend l'Europe et l'Afrique. (...) Il s'agit de faire de cette Union le pivot de l'Eurafrique ». Il prononce un autre discours à

Constantine le 4 décembre 2007 en invitant son homologue algérien à bâtir l'UM sur l'amitié franco-algérienne « comme la France offrit jadis à l'Allemagne de construire l'Union de l'Europe sur l'amitié franco-allemande » (Baghzouz 2009 : 148). L'Afrique officielle se retrouve à Paris le 13 juillet 2008 pour un sommet co-présidé par N. Sarkozy et Hosni Mubarak. Sont également présents (ou représentés) les dirigeants maghrébins, les États-membres de l'UE et les pays riverains de la Méditerranée, à l'exception de la Libye. Un certain nombre de projets régionaux sont adoptés. Si l'on retrouve des propositions figurant dans l'UM initiale, l'UPM est désormais placée sous l'égide des institutions de l'UE et le cadre strictement méditerranéen du dispositif a été remis en question (Camau 2009 : 92). Cela n'est pas sans rappeler certains enjeux des négociations du Traité de Rome (Schreurs 1993).

Après l'officialisation de la participation du président Abdelaziz Bouteflika, annoncée paradoxalement par le président français, on pouvait lire dans une tribune : « Notre pays, malade intérieurement, faible extérieurement, n'a plus les ressorts diplomatiques pour s'opposer à cette marche forcée vers le nouvel ordre colonial »<sup>5</sup>. L'« âge d'or » de la diplomatie algérienne, incarnée en son temps par le jeune et « anti-impérialiste » ministre des Affaires étrangères A. Bouteflika (St John 1968 : 342), semble clairement révolu.

### *Les trois âges de l'Eurafrique : atavisme impérial et spectre décliniste*

Si l'on peut déjà trouver une formulation de l'association Europe-Afrique à la fin du XIXe siècle (Ageron 1975 : 446), puis à travers l'idée de PanEuropea de Richard de Coudenhove-Kalergi en 1923, l'expression Eurafrique apparaît dans l'entre-deux-guerres. L'Allemagne (pré)nazie découvre le projet de l'architecte Hermann Sörgel qui voulait relier l'Afrique à l'Europe. En Italie fasciste, Paolo d'Agostino Orsini invente le concept d'Eurafrica (Antonsich 2005 : 487). La France de Vichy cultive le mythe d'une nation impériale, « pilier de l'Eurafrique » (Blanchard & Ginio 2004 : 133).

Dans le mouvement de décolonisation, plusieurs publications traitent de l'Eurafrique liée à la mutation de l'Union Française face à la construction européenne (Servoise 1953). Elle est parfois présentée comme une « dernière chance » (Nord 1955). Il est également proposé d'associer les partenaires européens à la « tâche » qui incombe à la France outre-mer (Maroger 1956 : 312). Pour le maire socialiste de Marseille, Gaston Defferre, le marché commun constitue

---

5 Maâmar Farah, « Union pour la Méditerranée : vers le nouvel ordre colonial », *Le Soir d'Algérie*, 9 juillet 2008.

une « étape décisive vers l'Eurafrique »<sup>6</sup>, perçue comme « la base d'une troisième force face aux États-Unis et à l'URSS » (Ollivier 2005 : 17). Cette thèse est partagée par certaines personnalités de gauche (Frank 2005 : 463). Après les premiers jaillissements de pétrole, le Sahara devient « la source d'un renouveau français, d'un développement africain, d'un ordre eurafricain » (de Lattre 1957 : 389). Nouvel avatar de la communauté franco-africaine, celle-ci est présentée comme « un des maillons de la grande chaîne de la réconciliation des peuples » (Sylla 1959 : 91). L'éditorial du premier numéro de la revue *Eurafrique expansion* (avril 1962) est éloquent : « Entre une Europe qui n'est déjà plus celle d'hier, et une Afrique qui n'est pas encore celle de demain, nous nous efforcerons de jeter un pont, avec la conviction qu'aucun de ces deux continents ne peut se passer de l'autre... ».

Après les indépendances, l'Eurafrique continue d'être discutée dans certains cercles, en particulier chez les nostalgiques de l'Algérie colonisée. Quelques essais défendent le projet dans les années 1970 (Liniger-Goumaz 1972). L'un d'eux est dédié à la mémoire de Jean-Marie Bastien-Thiry, membre de l'Organisation armée secrète : « Alger reste la grande porte européenne de l'Afrique. (...) Ce peuple veut retrouver la véritable voie de son destin de pays charnière entre l'Europe et l'Afrique » (Troise 1979 : 13). L'utopie ne disparaît pas avec les diverses tentatives de coopération et d'association entre États européens et africains (Franck 2007 : 18). En 1996, une lettre mensuelle en reprend l'intitulé : « Nous avons la chance historique, avec Jacques Chirac, héritier de la tradition gaulliste et continuateur de [sa] politique africaine (...) de permettre à la France de redessiner l'architecture de cette Eurafrique, seul moyen de traiter à égalité avec les deux autres puissances réelles du XXI<sup>ème</sup> siècle »<sup>7</sup>.

S'il est une constante chez ces eurafricanistes, c'est bien l'idée selon laquelle une France, en déclin ou menacée de l'être par des défis majeurs ou des puissances concurrentes, ne saurait (re)prendre ou conserver sa place dans le monde qu'en associant étroitement son destin au sud de la Méditerranée, avec le soutien de ses partenaires européens, y compris par la contrainte. Ainsi, nous pouvons lire un récent plaidoyer colonialiste : « Ne faudra-t-il pas un jour être contraint de sauver l'Afrique malgré elle, envisager une re-colonisation d'un troisième type? (...) Puisque tant de responsables politiques se sont montrés irresponsables ou incapables, il est du devoir de l'Europe de se substituer à eux »<sup>8</sup>.

---

6 *Demain*, 4-10 avril 1957.

7 Philippe Lettéron, « Éditorial », *Eurafrique*, n°1, avril 1996.

8 Yves-Marie Lulan, « Europe/Sahara, une problématique à réécrire », *Le Saharien*, n°177, juin 2006.

### *Les Algériens face à l'Eurafrique : appropriation et rejet*

Si l'on connaît l'engagement de Léopold Sédar Senghor en faveur d'une certaine Eurafrique (Gaulme 2002 : 19), il n'en est pas de même de l'opposition du mouvement indépendantiste algérien. C'est pourtant à Alger qu'est fondée en 1949 l'association des Amis du Sahara et de l'Eurafrique (Dramé & Saul 2004 : 103). En 1953, l'organe du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) attire l'attention sur ce problème<sup>9</sup>. À la même période, le comité central du parti met en garde : « Un grave péril menace notre pays : les tentatives d'intégration de l'Algérie dans la communauté européenne ainsi que les projets de l'Eurafrique »<sup>10</sup>. Ce rejet ne peut se comprendre qu'en rapport avec l'attitude d'autres Algériens qui recourent à l'appropriation. Le Mouvement national algérien (MNA)<sup>11</sup> relate ainsi l'initiative des députés d'Oran Chérif Sid-Cara et Djilali Hakiki qui ont proposé de « créer une communauté Europe-Afrique ». L'Eurafrique quoi! Ainsi, pour ces messieurs qui se sentent en péril et craignent de perdre les privilèges dont ils ont trop longtemps joui, il est avant tout urgent de renforcer le colonialisme par une complicité européenne »<sup>12</sup>.

En réponse à Guy Mollet, favorable à l'association de partenaires européens dans un ensemble nord-africain, le MNA affirme que l'Eurafrique « aura pour conséquence inévitable l'exploitation féroce des richesses du sol et du sous-sol algérien, et maintiendra le peuple algérien dans l'asservissement et l'esclavage. (...) Sentant la mort du régime colonial prochain, le socialiste Mollet manœuvre pour amener certains États européens à voler à son secours »<sup>13</sup>. Après la signature du Traité de Rome, la Fédération de France de l'Union des syndicats de travailleurs algériens (USTA)<sup>14</sup> exprimera son refus du fait accompli : « Les plus lésés dans cette affaire sont les travailleurs de tous les pays (...). Quant au point de vue français, nous ne faisons que reprendre la question que se pose Maïté Rungis dans une excellente série d'articles de "Perspectives ouvrières" : la France sera-t-elle encore un État indépendant dans vingt ans? »<sup>15</sup>

9 Rachid Fellahi, « L'appendice africain », *L'Algérie libre*, n°83, 17 octobre 1953.

10 Hocine Lahouel, Benyoucef Benkhedda, Abderrahmane Kiouane, « Pour un congrès national algérien », 10 décembre 1953.

11 Fondé en 1954 et dirigé par Messali Hadj, après la dissolution du MTLD par les autorités coloniales.

12 « Autour des débats sur l'Afrique du Nord », *La Voix du Peuple*, n°6, 16 février 1955.

13 « Une invitation à une capitulation honteuse et déshonorable tel est le sens de la "déclaration d'intentions" de Guy Mollet », *La Voix du peuple*, n°29, février 1957.

14 Créé à l'initiative du MNA en février 1956 peu avant l'UGTA, pro-FLN.

15 Ahmed Bekhat, « Le marché commun », *La Voix du travailleur algérien*, n°2, avril 1957.

Cette opposition emprunte au registre de l'anti-impérialisme, de la souveraineté nationale mais elle renvoie également, en particulier par la voix du syndicat, à l'« internationalisme prolétarien ». À cette période, la direction du MNA est en relation avec différents courants de la gauche française (Sidi Moussa 2012). Par ailleurs, nombre de militants et dirigeants algériens, en particulier dans l'émigration, ont été syndiqués à la Confédération générale du travail (CGT). La centrale française est alors engagée contre le Marché commun et l'Eurafrrique.

Ainsi nous pouvons comprendre ce nationalisme jouxtant l'internationalisme, pour qui la volonté d'associer l'Algérie au marché commun, sans consulter le peuple algérien, est révélatrice de la déroute d'un colonialisme français qui tente de trouver une alternative pour défendre ses intérêts et son influence. Cela ne va toutefois pas empêcher la direction messaliste de marquer une inflexion et de formuler le souhait d'un « Commonwealth du type anglais France-Maghreb et France-Afrique »<sup>16</sup>. Ceci après avoir rappelé dans sa revue, *Le Sahara*, le principe d'indivisibilité du territoire algérien et accumulé de la documentation sur cette question<sup>17</sup>. Ce tournant doit être rapporté à la marginalisation de l'organisation messaliste au détriment du Front de libération nationale (FLN) ainsi qu'à la défection de ses alliés dans la gauche française. Isolé sur le plan politique, acculé sur le plan militaire, le MNA qui apparaît dans un premier temps radical (soutien à la révolution hongroise de 1956 ou hostilité à l'État d'Israël) est progressivement disqualifié sur la scène internationale, tandis que le FLN observait une prudente réserve sur le problème palestinien (Chagnollaud 1977 : 88).

Cela n'a pas empêché la Section universitaire du FLN d'explicitier en octobre 1961 son opposition à l'intégration de l'Algérie dans le Marché commun. Selon les étudiants algériens, l'objectif des impérialistes français serait « d'amener les pays européens, membres de la Communauté, à appuyer leur politique néo-colonialiste en Algérie et à assurer ainsi l'asservissement économique d'une Algérie nominalement libre » (Stora 1992 : 307).

La révolution algérienne a offert de « nouvelles stratégies permettant aux peuples dépourvus de moyens d'exercer un contrôle sur le territoire qu'ils réclamaient, de proclamer leur indépendance et d'obtenir de l'aide pour rendre leurs prétentions effectives » (Connelly 2012 : 369). Autant la « sensibilité anti-impérialiste » devient une ressource pour les classes dominantes et leurs compétiteurs (Bayart & Bertrand 2006 : 137), autant la France assure la survie économique du régime algérien (Amin 1970 : 202). Cela ne fait que confirmer la permanence de

---

16 « Après le discours du Général de Gaulle, une déclaration de Messali Hadj », Bulletin d'information du MNA, n°19/20, 20 juin 1958.

17 On retrouve dans les archives de Messali Hadj des notes concernant l'ouvrage suivant : ZISCHKA, Anton, *Afrique, complément de l'Europe*, Paris : Laffont, 1952.



l'« insertion inégale » des sociétés africaines dans le système international (Bayart 1989 : 49). Par ailleurs, l'extranéité traverse tout le processus de libération nationale si l'on pense à la naissance du mouvement indépendantiste dans l'émigration, l'exil des principaux dirigeants politiques durant la révolution, ou encore l'accumulation de forces armées à l'extérieur du territoire avant l'indépendance. Certains se comportent avec l'État algérien comme s'il s'agissait d'un « État étranger » comme l'indiquait Houari Boumediene (Martinez 2010 : 26). Si cette caractéristique doit être relativisée, elle se manifeste toutefois dans les récurrents conflits de légitimité.

L'usage de l'expression Eurafrique est lourd de sens quant à la vision du partenariat Nord/Sud, marquée par une certaine nostalgie révélatrice de l'impuissance politique ou de l'instrumentalisation électoraliste après la loi du 23 février 2005 (Boilley 2005). Si « l'ombre des ambitions eurafricaines passées » revit à travers diverses institutions (Muller 2005 : 57), il n'est pas pour autant question de reconstruire *a posteriori* une linéarité artificielle. Malgré l'établissement prématuré de son acte de décès (Petiteville 2001 : 433), le mythe eurafricain semble connaître une nouvelle tentative de régénération à travers l'UPM. Cependant, l'analyse du rapport entre les sociétés algérienne et française ne peut faire l'impasse sur cinquante années d'indépendance politique. Par ailleurs, si elles ne se réfèrent pas toutes explicitement à l'expérience coloniale, les réactions des partis politiques algériens renvoient à des stratégies éprouvées dans la longue durée, avant, pendant et après le moment colonial.

### **Pluralisme administré, internationalisation bridée et contournement**

Les travaux sur l'UPM prêtent rarement attention aux pays de la rive sud (Bauchard 2008) ou centrent leur analyse sur les États (Baghzouz 2009). L'historicité du rapport euro-africain est souvent éludée (Abballe-Boloré & Howse 2009), tout comme sa dimension impériale (Huber 2009). Le rapport de l'Afrique au monde, consubstantiel à sa trajectoire historique, se retrouve dans la société algérienne. L'alliance de secteurs nationaux avec l'étranger sur les plans politique, économique ou militaire, pour accumuler des capitaux constitue à n'en pas douter une « constante nationale ». Celle-ci s'est confirmée au cours de la dernière période. Durant la guerre civile, l'État algérien a « développé des réseaux de soutien à sa cause »<sup>18</sup> (Martinez 1998 : 346). Il a également « réussi à créer une rente issue de la menace islamiste » qui sera dénoncée dans diverses instances internationales (Martinez 1998 : 350). Les attentats du 11 septembre 2001 ont enfin permis « l'intégration du Maghreb dans le dispositif mondial de la guerre contre le terrorisme » (Martinez 2010 : 188).

---

18 Cf. Bernard Henri-Lévy, « Le jasmin et le sang » et « La loi des massacres », *Le Monde* des 8 et 9 janvier 1998.

Cette nouvelle rente est valorisée dans le système international par les tenants du régime après celle de la « légitimité révolutionnaire », dilapidée. Les États arabes, malgré leurs faiblesses structurelles, ne se voient pas nécessairement remis en question dans l'ordre régional. L'action des autorités algériennes dans la « guerre contre le terrorisme » est même assurée de la « neutralité du monde occidental » (Roy 1999 : 96). Le basculement de la situation en leur faveur et au détriment des insurgés islamistes, octroie à l'Algérie le statut d'État-pivot (Chase, Hill & Kennedy 1996 : 37). Cette reconfiguration a marqué à différents niveaux les partis algériens confrontés au pluralisme dans un contexte de violence, sans que cela ne remette en cause leur internationalisation.

### ***La loi et son contournement : les nouvelles règles du champ politique***

Consécutive aux mobilisations ayant remis en cause le parti unique, la première Constitution de l'État algérien à admettre un « pluralisme administré » est promulguée le 23 février 1989. L'article 40 reconnaît le droit de créer des « associations à caractère politique » (ACP). Ce texte est complété par la loi du 5 juillet 1989 qui recense une série d'interdictions permettant de façonner un champ politique toujours marqué par le populisme (Cheriet 1992), la dénonciation du « hizb frança »<sup>19</sup> ou la stigmatisation de la « main de l'étranger »<sup>20</sup>. Ainsi, « toute coopération, tout lien avec toute partie étrangère sur des bases contraires et/ou antinomiques avec les dispositions de la Constitution et celle des lois en vigueur » est prohibée, en particulier « tout lien de nature à lui donner la forme d'une section, d'une association ou groupement politique étranger » (art. 7). Il est interdit à une ACP de « recevoir directement un soutien financier ou matériel d'une quelconque partie étrangère » (art. 26). La Constitution de novembre 1996 reconnaît « le droit de créer des partis politiques » (art. 42). Elle est suivie d'une ordonnance, le 6 mars 1997, qui reprend les dispositions antérieures. Désormais, le parti doit s'interdire « toute action à l'étranger visant à porter atteinte à l'État » (art. 7). On peut y voir un effet du Contrat de Rome (Bouandel 2003 : 12).

Les premières élections locales pluralistes de 1990 sont marquées par la victoire du Front islamique du salut (FIS). Cette tendance se confirme le 26 décembre 1991 lors du premier tour des législatives. Le deuxième tour n'a pas lieu suite à l'interruption du processus électoral par l'Armée nationale populaire. Un nouveau cycle de violence s'ouvre. Des opposants se retrouvent dans l'élaboration du Contrat national de Rome, le 13 janvier 1995, sous l'égide de la communauté de Sant'Egidio (Roberts 1995) et à l'initiative du Département d'État américain (Labévière 2001 : 140). Les signataires sont notamment le FLN, le Front des forces socialistes (FFS), le FIS, le PT,

19 Mustapha Hammouche, « Excuses : vraie demande ou slogan ? », *Liberté*, 4 juillet 2012.

20 Zouhir Mebarki, « "La main de l'étranger" et "les lobbies" », *L'Expression*, 17 novembre 2007.

le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) et En Nahda. Dénonçant le « coup d'État du 11 janvier 1992 », ces partis se prononcent pour une « véritable négociation » afin de « parvenir à une issue pacifique et démocratique ». Ces partis « s'opposent à toute ingérence dans les affaires de l'Algérie ». Ils s'engagent pourtant à « mener une campagne d'information auprès de la communauté internationale ».

Les opposants au Contrat de Rome, souvent dans la proximité de l'État, ont fustigé cette alliance avec des islamistes mais aussi sa formalisation hors du territoire national. Le secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri, est destitué par un « complot scientifique » suite à sa participation à cette initiative (Zirem 2002 : 50). Le Rassemblement national démocratique (RND), nouveau « parti de l'administration » (Addi 2006), est créé avec l'appui de l'appareil de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), certes dégagé de la tutelle du FLN mais opposé à l'orientation de l'ancien parti unique (Stora 1995 : 104). Le recours à l'international, dans une situation de fermeture du champ politique, apparaît comme une constante pour les oppositions (Leca & Vatin 1975 : 407). On pourrait citer, à titre d'exemple, l'Accord de Londres signé entre le FFS et le MDA en décembre 1985<sup>21</sup>.

Les législatives de mai 2007 sont marquées par le boycott du FFS et une abstention massive. Le FLN est arrivé en tête, suivi du RND, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), du PT, du Front national algérien (FNA) et du RCD. Face à l'UPM, ces organisations vont exprimer leur opposition à la participation de l'Algérie (FNA, PT, PADS), leur réserve (FLN et MSP) ou leur approbation (FFS, RCD et RND)<sup>22</sup>. À des degrés divers, elles entretiennent des relations avec des partenaires étrangers et renseignent sur les diverses modalités d'entrer dans l'international. Le Parti algérien pour la démocratie et le socialisme (PADS) participe au Séminaire communiste international<sup>23</sup>. Le PT est membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples (EITP)<sup>24</sup>. Le FFS revendique son appartenance à l'Internationale socialiste que le FLN aurait cherché à rejoindre<sup>25</sup>. Saïd Sadi (RCD) a participé au colloque « La Voie progressiste » animé par le Secrétaire d'État français Éric Besson<sup>26</sup>. Le RND est représenté au symposium du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) tunisien. Le MSP participe aux rencontres annuelles de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF).

21 Hocine Aït-Ahmed, Ahmed Ben Bella, « La proclamation de Londres », *Libre Algérie*, août 1986.

22 On peut également mentionner l'approbation du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) ou l'opposition du Parti socialiste des travailleurs (PST), réitérée après les bombardements de Gaza en 2009.

23 Rencontre annuelle qui se tient à Bruxelles depuis 1992 autour d'organisations comme l'Union des Révolutionnaires-Communistes de France (URCF) et le Pôle de Renaissance Communiste en France (PRCF).

24 Organisation fondée en 1991 à Barcelone et dans laquelle on retrouve le Parti ouvrier indépendant (POI). Depuis la Conférence d'Alger de 2010, organisée avec le PT et l'UGTA, son secrétariat est partagé entre la France et l'Algérie.

25 Mokrane Ait Ouarabi, « Abdelaziz Belkhadem hier à la radio chaîne III », *El Watan*, 25 octobre 2005.

26 Réunion tenue à La Sorbonne le 31 janvier 2008 avec Tony Blair dans l'optique d'établir un « réseau informel » de réflexion sur la régulation du capitalisme.

Ce dernier parti illustre l'adaptation au cadre législatif mais aussi son contournement. Mahfoud Nahnah, son dirigeant, avait d'abord créé le Hamas en 1990, organisation dont l'appellation faisait référence au Mouvement de la résistance islamique (Hamas) palestinien. Pour se mettre en conformité avec l'ordonnance de mars 1997 qui interdit aux partis de fonder leur action « sur une base religieuse », le Hamas devient le MSP. Si cet intitulé apparaît éloigné de toute référence religieuse, la vocalisation et les initiales de son appellation en arabe (HMS) renvoient au Hamas. Son slogan initial « L'Islam c'est la solution », devient « La paix, c'est la solution » (Boubekeur 2008). En langue arabe, les mots d'Islam et de paix sont également très proches.

### ***S'insérer dans l'international(e), en toute souveraineté***

Le PT s'est constitué en 1990 à l'initiative de l'Organisation socialiste des travailleurs (OST), groupe trotskiste fondé en 1980 qui se présentait comme la « section du Comité d'organisation pour la reconstruction de la Quatrième Internationale ». C'est en relation avec l'Organisation communiste internationaliste (OCI), dirigée par Pierre Lambert et son réseau international que se regroupent à l'origine des militants trotskistes algériens<sup>27</sup>, dont Mustapha Ben Mohammed<sup>28</sup>, avant de formaliser l'existence d'un Comité de liaison des trotskystes algériens (CLTA)<sup>29</sup> opérant dans l'émigration en France et dans la clandestinité en Algérie jusqu'à l'avènement du multipartisme. L'annonce d'un congrès de l'OST en mai 1990 est suivie un mois plus tard par la tenue du congrès de fondation du PT<sup>30</sup>. Cette décision se comprend par l'adaptation au cadre législatif. L'OST est désormais présentée comme une « organisation fraternelle »<sup>31</sup> de la IVe Internationale<sup>32</sup> avec laquelle le PT exprime publiquement ses rapports contrariés : « Si nous ne pouvons pas nous proclamer section de la IVème Internationale c'est parce que la constitution de Chadli nous l'interdit et nous oblige à être seulement solidaire »<sup>33</sup>. Cette évolution reflète aussi la volonté de construire une organisation ne se référant plus au trotskisme. On y voit une référence au PT brésilien<sup>34</sup> mais aussi au nouveau « tournant lambertiste » (Hentzgen 2009) du Parti communiste internationaliste (PCI) français qui a lancé en décembre 1985 un Mouvement pour un parti des travailleurs.<sup>35</sup>

27 *L'Étincelle*, bulletin des militants trotskistes pour le Parti ouvrier révolutionnaire, pour la reconstruction de la IVe Internationale, n°1, juillet 1973.

28 Né en 1926 à Alger, il adhère au PPA tout en ayant une proximité politique avec le PCI. Il devient conseiller municipal MTLD d'Alger en 1954 et s'engage dans le courant messaliste avec lequel il rompt en 1962.

29 *Tribune algérienne*, pour la Constituante algérienne, n°1, novembre 1974.

30 Parmi les délégations étrangères, figurent le Parti ouvrier socialiste internationaliste espagnol, le Secrétariat international de la IVe Internationale ainsi que l'avocat Yves Dechezelles, défenseur des indépendantistes.

31 Lettre de Pierre Bousset-Lambert au directeur de la publication du journal *El Massa* (Alger, le 1er juillet 1990).

32 Le courant lambertiste (Centre international de reconstruction) l'a « reproclamé » en juin 1993. Plusieurs courants concurrents se réclament de la IVe Internationale fondée en 1938 par Léon Trotsky.

33 « Pourquoi un Parti des travailleurs ? (extraits du rapport) », *Tribune ouvrière*, organe du Parti des travailleurs, n° spécial congrès, août 1990.

34 Le courant O Trabalho du PT brésilien envoie un message de soutien pour le congrès de fondation du PT algérien.

35 En France, le mouvement « lambertiste » (de Pierre Lambert) connaît plusieurs appellations selon les

Le PT entre à l'Assemblée populaire nationale (APN) avec quatre députés lors des législatives de 1997. Il progresse aux élections de mai 2002 et obtient vingt-et-un sièges, ce qui lui permet de former un groupe parlementaire. L'assise institutionnelle du PT se confirme avec vingt-six sièges obtenus lors des législatives de 2007. « Pratiquant la surenchère en matière de patriotisme », le PT dénonce certains ministres tout en soutenant le président (Bennadji 2008). Cela rappelle la politique de « soutien critique »<sup>36</sup> du PAGS, jadis critiquée par l'OST : « Le pouvoir des colonels, régime militaro-policié bénéficie de l'appui de l'impérialisme, de la bureaucratie du Kremlin et de son agence en Algérie, le PAGS ex-PCA, qui au sein des travailleurs et des jeunes mène campagne pour la défense de l'ordre établi sur les mêmes thèmes que ceux du pouvoir »<sup>37</sup>.

Louisa Hanoune<sup>38</sup>, sa dirigeante la plus médiatisée<sup>39</sup>, est arrêtée une première fois en 1983 ainsi que d'autres militants. Elle reconnaît l'importance de la solidarité internationale dans sa libération (Hanoune 1996 : 72) puisqu'une campagne contre la répression a été lancée depuis Paris. Elle fonde en 1987 l'Association pour le non-paiement de la dette extérieure, première association indépendante agréée par les autorités<sup>40</sup>. Porte-parole de l'OST<sup>41</sup> puis du PT, elle succède à M. Ben Mohammed au secrétariat général en 2003. Elle acquiert une certaine notoriété outre-Méditerranée avec son livre d'entretiens (Hanoune 1996), traduit en allemand et en espagnol<sup>42</sup>, qu'elle présente lors de ses voyages. Cela se comprend par son statut de femme engagée dans un milieu masculin (Cheref 2006), mais aussi par l'écho donné au Contrat de Rome<sup>43</sup>. Elle apparaît comme une alternative face à la médiatisation de Khalida Messaoudi, ancienne militante du PAGS puis du RCD, assimilée aux « éradicateurs », avec qui elle avait fondé

---

époques : PCI, OCI, PT et POI. Il a cependant conservé les mêmes organes de presse : *Informations ouvrières* et *La Vérité*.

36 Sofiane Ait-Iflis, « Louisa Hanoune : Une opposante dans la proximité du pouvoir », *Le Soir d'Algérie*, 4 février 2009.

37 « Vive l'Organisation socialiste des travailleurs ! », *Tribune ouvrière*, organe central de l'OST d'Algérie, n°1, septembre 1980.

38 Née en Petite-Kabylie en 1954, cette ancienne syndicaliste à Air Algérie adhère à l'OST en 1981. S'exprimant aussi bien en français qu'en arabe, elle devient porte-parole de l'organisation sur proposition de M. Ben Mohammed.

39 Aïda Touihri, « Le cas Louisa Hanoune », *Jeune Afrique*, 24 mai 2004 ; Farid Alilat, « Louisa Hanoune : la vie en rouge », *Jeune Afrique*, 10 février 2009 ; Chérif Ouazani, « Louisa Hanoune, la dame de fer algérienne », *Jeune Afrique*, 22 décembre 2009.

40 *Le Temps d'Algérie*, 11 janvier 2009.

41 Cf. la brochure : *Qu'est-ce que l'OST (II)*, transcription de l'émission de la télévision algérienne "Face à la presse" du 24 avril 1990, Invitée : Louisa Hanoune.

42 *Terroristen fallen nicht vom Himmel : Zur aktuellen Situation in Algerien*, Zürich : Rotpunktverlag, 1997 ; *La otra cara de Argelia*, Madrid : Vosa, 1997.

43 Kabbal Maati, « Une femme algérienne », *Libération*, 24 octobre 1996 ; Akram B. Ellyas, « Nécessaire solution politique », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

en 1985 l'association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes<sup>44</sup>. Le PT présente la candidature de L. Hanoune aux présidentielles de 2004 « pour que vive l'Algérie une et indivisible »<sup>45</sup>. Elle y obtient 1% des suffrages exprimés contre 85% pour A. Bouteflika<sup>46</sup>. Son discours jugé « nationaliste et alarmiste » (Bennadji 2004) est assorti d'un positionnement ambigu vis-à-vis des autorités. Elle s'éloigne des oppositions au profit d'alliances jugées « contre-nature »<sup>47</sup> avec les partis de l'administration contrôlant l'UGTA où des membres du PT occupent des positions dirigeantes<sup>48</sup>.

---

44 Arezki Ait-Larbi, « Pasionarias en campagne », *Le Figaro*, 3 juin 1997.

45 *Informations internationales*, bulletin de l'EITP, n°67, 24 février 2004.

46 Aux élections présidentielles de 2009, elle obtient plus de 4% des suffrages contre 90% pour A. Bouteflika.

47 Kamel Amarni, « FLN : le pacte RND-PT secoue l'alliance présidentielle », *Le Soir d'Algérie*, 26 décembre 2009.

48 Abder Bettache, « 120 cadres syndicaux de l'UGTA candidats à la députation », *Le Soir d'Algérie*, 10 avril 2012.

<b>L'activité internationale de Louisa Hanoune et du PT (1991-2006)<sup>49</sup></b>	
1991 (janvier)	L. Hanoune participe à la fondation de l'EITP à Barcelone.
1992 (septembre)	L. Hanoune participe au Congrès des forces populaires arabes en Irak pour la levée de l'embargo.
1993	L. Hanoune en tournée au Yémen et en Égypte dans le cadre de l'EITP ; invitée aux États-Unis par l'AFL-CIO pour des conférences sur l'Irak et la Palestine.
1994 (février)	L. Hanoune est membre de la délégation de l'EITP au FMI et à la Banque mondiale.
1995	En janvier, L. Hanoune signe le Contrat de Rome ; en mars, L. Hanoune participe à une rencontre à Londres avec Ali Yahia Abdennour, A. Ben Bella, Abdallah Djaballah et l'opposition maghrébine.
1996	L. Hanoune participe à une commission d'enquête médicale internationale sur les conséquences de l'embargo en Irak ; le PT à la conférence mondiale ouverte (CMO) de l'EITP à Paris en octobre.
1997	En avril, L. Hanoune intervient à Madrid à la Conférence pour la paix en Algérie organisée par le Comité de soutien à la cause arabe ; le 9 décembre, le PT participe à Barcelone à une conférence pour la paix en Algérie sur l'invitation d'organisations catalanes ; le 11 décembre, L. Hanoune est invitée à Vienne par l'Académie d'Orient.
1998	En janvier, le PT rencontre à l'ambassade du Canada à Alger le sous-secrétaire adjoint des relations extérieures ; le PT rencontre la troïka européenne en visite à Alger ; en février, une délégation de parlementaires européens rencontre les députés du PT à Alger ; le 15 février, le PT est invité à l'ambassade de France à Alger à l'occasion de la venue de Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères ; du 18 au 20 février, L. Hanoune est en Espagne dans le cadre de la campagne pour la paix en Algérie. Elle y rencontre les directions de l'UGT, du PSOE, de Izquierda Unida et des Commissions ouvrières ; Amar Tadjoukt (PT-UGTA) participe à la Conférence africaine à Abidjan, préparatoire au Tribunal international sur l'Afrique ; participation le 7 juin à Genève à la conférence en défense des normes, droits et garanties de l'OIT.
1999	À l'occasion du sommet de l'organisation de l'unité africaine à Alger en juillet, le PT réclame le refus du paiement de la dette ; en novembre, L. Hanoune participe au 16e congrès des femmes irakiennes.
2000 (février)	L. Hanoune préside le Tribunal international sur l'Afrique à Los Angeles ; le PT prend part avec l'UGTA à la CMO de l'EITP à San Francisco.
2002 (février)	L. Hanoune et A. Tadjoukt font partie de la délégation algérienne à la conférence mondiale de l'EITP à Berlin contre la dérégulation des droits ouvriers.
2003 (janvier)	Le PT participe à Paris à la conférence internationale d'urgence contre la guerre en Irak.
2005	Journées parlementaires du PT à l'APN pour le droit au retour des réfugiés palestiniens avec la revue <i>Dialogue</i> en mars et sur les dérives meurtrières du continent africain avec l'UGTA et l'EITP en mai ; L. Hanoune, A. Tadjoukt et A. Sidi Saïd participent en juin, à Genève, à la rencontre internationale en défense des normes et conventions de l'OIT et de l'indépendance des organisations syndicales.
2006 (décembre)	Conférence internationale à l'APN en soutien aux femmes palestiniennes de Nazareth avec l'UGTA et la revue <i>Dialogue</i> .

49 La plupart des éléments figurant dans l'encadré se retrouvent dans l'article « Repères historiques », *Fraternité !*, juillet 2007. Les autres informations ont été puisées dans la presse.

L. Hanoune participe aux diverses initiatives de l'EITP (voir encadré) comme la conférence de Berlin en 2002 où l'on retrouve Amar Tadjoukt (dirigeant de la Fédération du textile UGTA et membre du PT algérien) ou Patrick Hébert (dirigeant FO de Loire-Atlantique et membre du PT français). Les contacts établis dans ces instances d'intermédiation, entre militants politiques et syndicaux souvent multipositionnés, permet d'éclairer le rapprochement entre Force ouvrière (FO) où les lambertistes français sont influents et l'UGTA qui avait pourtant signé un accord de coopération avec la CGT en octobre 2004. Il se concrétise par la visite en 2006 d'une délégation conduite par Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, sur l'invitation de son homologue de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd<sup>50</sup>. Cette alliance donne de l'écho aux campagnes de l'EITP grâce aux relais de l'UGTA dans la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA)<sup>51</sup> ou à ceux de FO dans la Confédération internationale des syndicats libres (CISL)<sup>52</sup>. Elle facilite l'acquisition de positions au sein du Bureau international du travail (BIT)<sup>53</sup> et évite à l'État algérien de se voir sanctionner par l'Organisation internationale du travail (OIT)<sup>54</sup> pour atteinte à la liberté syndicale<sup>55</sup>. Rouage qui « participe au maintien de l'ordre public et de la paix sociale » sur le plan intérieur (Gobe 2008 : 282), l'UGTA reste fidèle à son rôle de courroie de transmission, également sur le plan extérieur. Les récentes conférences internationales d'Alger<sup>56</sup>, organisées par le PT et l'UGTA avec le soutien de l'EITP, reflètent ces alliances partielles entre organisations et États « contre certaines logiques hégémoniques » (Siméant 2010 : 137). Ces organisations peuvent être considérées comme des institutions qui « exercent désormais le pouvoir d'État qu'elles se sont vu déléguer » (Bayart 2004 : 9). Cela renvoie aux « missions de sous-traitance » réalisées par des ONG (Laroche 2000 : 140) et dont les bénéficiaires sont multiples<sup>57</sup>, d'autant que l'État n'est pas ouvertement « anti-impérialiste »<sup>58</sup>. L'opposition à certaines logiques hégémoniques n'est pas contradictoire avec l'entretien d'une relative hégémonie algérienne favorisée par les États-Unis pour la « sécurité dans l'espace sahélo-saharien » (Chena 2011 : 112). D'autres initiatives tendant à donner de la visibilité à l'État algérien, en particulier sur le plan culturel, peuvent également être mentionnées<sup>59</sup>.

50 Jean-Claude Mailly, « Délégation en Algérie », *FO hebdo*, 23 août 2006.

51 L'UGTA a dernièrement évité à la CISA de perdre son statut consultatif régional auprès de la Conférence internationale du travail (CIT). Cf. « Le lobbying de Sidi-Saïd », *Le Soir d'Algérie*, 3 avril 2012.

52 La CISL fusionne avec la Confédération mondiale du travail (CMT) pour former la Confédération syndicale internationale (CSI) en novembre 2006.

53 Ancienne directrice de l'Institut d'études et de recherches syndicales de l'UGTA et élue PT de Relizane, Hadja Kaddous a remplacé A. Sidi Saïd au Conseil d'administration du BIT. *La Tribune*, 14 juin 2011.

54 Chaque année, l'EITP organise une conférence à Genève en défense des conventions de l'OIT. En juin 2011, celle-ci a été présidée par L. Hanoune et Daniel Gluckstein (POI), et introduite par A. Sidi-Saïd (UGTA).

55 A. Bouacha, « L'Algérie évite de justesse les sanctions de l'OIT », *Le Soir d'Algérie*, 20 juin 2010.

56 Conférence mondiale contre la guerre et l'exploitation (nov. 2010) ; Contre les guerres d'occupation, contre l'ingérence dans les affaires internes des pays, en défense de l'intégrité et la souveraineté des nations (déc. 2011).

57 « Le passeport diplomatique de Louisa Hanoune », *Le Soir d'Algérie*, 17 novembre 2011.

58 Le recul sur la dénationalisation des hydrocarbures ou l'instauration du dispositif 51/49 (sans effet rétroactif) pour les investissements étrangers ont consolidé les intérêts des *insiders* tant nationaux qu'étrangers.

59 L'Année de l'Algérie en France en 2003, Alger capitale de la culture arabe en 2007, le Festival panafricain d'Alger en 2009 et Tlemcen capitale de la culture islamique en 2011.



L'activité internationale du PT culmine avec la violence de la guerre civile. L'organisation tient toutefois à préciser à ses interlocuteurs qu'« il n'est pas question de se substituer à l'État algérien ni à sa représentation diplomatique »<sup>60</sup>. Interrogée à Vienne sur l'opportunité d'une commission d'enquête *internationale*, L. Hanoune rappelle que « les députés du PT avaient demandé une Commission d'enquête *nationale* [souligné par nous] à l'APN sur les massacres »<sup>61</sup>. Face à leurs homologues européens, les députés du PT partagent leur volonté de « dégager les solutions politiques entre Algériens pour ôter tout prétexte d'intervention étrangère »<sup>62</sup>. La menace de l'ingérence et la volonté de préserver les prérogatives de l'État tranchent avec la critique du coup d'État du 11 janvier 1992 destiné à « éviter la dislocation et par suite la destruction de l'État de la minorité, l'État bourgeois des milliardaires algériens, soumis totalement à l'impérialisme »<sup>63</sup>. Contrairement au contexte présidant à la fondation de l'OST où les trotskistes mettaient à l'ordre du jour « l'imminence » de la révolution prolétarienne en Europe et la « chute du régime et la dislocation de l'État bourgeois » en Algérie<sup>64</sup>, la consolidation du régime autoritaire dans la violence ainsi que l'absence de perspective révolutionnaire conduisent le PT à réviser son attitude. Son organe, *Tribune ouvrière*, change d'appellation en octobre 1998 et devient *Fraternité !* « parce que l'Algérie traverse une des périodes les plus sombres de son histoire »<sup>65</sup>.

Au moment où les dirigeants algériens dénoncent toute forme d'intervention ou d'ingérence étrangère « au nom de la souveraineté des États » (Benchikh 2003 : 90), le PT ne participe plus aux conférences à l'étranger pouvant être perçues comme antinomiques avec le cadre législatif. Parmi les dernières initiatives du genre, on peut mentionner la conférence de Madrid de 1997 où se trouvait Abdelkrim Ould Adda, porte-parole du FIS à l'étranger et réfugié en Belgique. La persistance de la violence, les atteintes aux droits humains ainsi que les massacres contre les civils conduisent la « communauté internationale » ou des intellectuels à réagir, notamment en réclamant une commission d'enquête internationale<sup>66</sup>. Revendication qui ne serait pas synonyme d'ingérence car « elle émane d'un large courant d'opinion interdit de s'exprimer en Algérie »<sup>67</sup>. Par ailleurs, au moment où l'on se demande si l'Algérie sera un État fondamentaliste (Fuller 1996), l'absence d'alternative issue du Contrat de Rome conduit l'administration américaine à manifester son « soutien critique » au régime algérien (Labévière 2001 : 140), engagé dans un processus de « réconciliation nationale » approuvé par le PT<sup>68</sup>.

---

60 « Rencontre des partis avec la troïka européenne », *Tribune ouvrière*, n°82, janvier 1998.

61 « Activités internationales du PT », *Tribune ouvrière*, n°82, janvier 1998.

62 « Activités internationales du PT », *Tribune ouvrière*, n°83, mars 1998.

63 « La lutte du peuple algérien dans la lutte des peuples et travailleurs du monde pour en finir avec le désespoir mondial », *Tribune ouvrière*, février 1992.

64 « Résolution politique générale de la conférence constitutive de l'OST », *Tribune ouvrière*, n°1, septembre 1980.

65 « Fraternité », *Fraternité !*, n°1, octobre 1998.

66 « Appel d'intellectuels algériens pour une commission d'enquête internationale sur la situation en Algérie » (octobre 1997).

67 « Pour une commission d'enquête nationale et internationale en Algérie », *Libération*, 17 décembre 1999.

68 Nadia Benakli, « Le PT toujours fidèle à ses principes », *L'Expression*, 19 septembre 2005.

Dans sa charte, le PT déclare inscrire son action dans la continuité de l'Étoile nord-africaine (ENA) et du Parti du peuple algérien (PPA)<sup>69</sup>. Organisations « qui ont mis au centre la revendication de l'Assemblée Constituante Souveraine en rupture avec la politique de l'impérialisme matérialisée aujourd'hui dans les plans du FMI, l'OMC, la Banque mondiale, l'UE, le NEPAD... ». Cette revendication d'un héritage actualisé se comprend à plusieurs niveaux. Contrairement aux autres partis, le PT ne se réfère pas au FLN mais à l'ENA, organisation « nationaliste révolutionnaire » (Carlier 1991 : 82), d'inspiration communiste. Cette trajectoire est celle du fondateur du PT, M. Ben Mohammed, ancien dirigeant du MNA, organisation soutenue par le PCI. Cet ancrage national(iste) permet de se démarquer du trotskisme<sup>70</sup> souvent stigmatisé ou jugé incompatible avec le positionnement ambigu de l'organisation qui se présente toutefois comme « partie intégrante du mouvement ouvrier international » et se réclame du socialisme. Opposé aux accords d'association avec l'UE et à l'adhésion de l'Algérie à l'OMC<sup>71</sup>, le PT a exprimé par la voix de L. Hanoune, sa volonté de soumettre à référendum l'adhésion de l'Algérie à l'UPM afin de connaître le contenu d'un projet dans lequel l'Algérie n'a « aucun intérêt »<sup>72</sup>. L'UPM viserait autant « la spoliation des richesses du pays », que « l'ouverture des marchés du Maghreb aux produits de consommation » de ces pays. Dans sa rhétorique du refus, elle estime que l'UPM « ne vise ni plus ni moins que la normalisation des relations avec Israël et la poursuite de la politique de prédation »<sup>73</sup>. Après l'annonce de la participation du président algérien au sommet de Paris, le PT, par la voix de Djelloul Djoudi, prend acte de la décision : « La diplomatie et les relations extérieures c'est le président qui s'en charge, c'est la responsabilité de l'État »<sup>74</sup>.

On peut enfin évoquer le cas du RCD qui, s'il ne se réfère pas au socialisme malgré son étiquette « social-démocrate », n'en demeure pas moins une organisation connectée à l'international. Son discours sur la démocratie ainsi que son positionnement jugé « éradicateur » durant la guerre civile, constituent un autre type de rente valorisé dans des réseaux différents<sup>75</sup> de ceux du PT. Il n'est pas inintéressant de relever une récente polémique entre représentants de ces deux organisations dans les colonnes d'un quotidien algérien<sup>76</sup>. L'échange portait sur le rapport différencié à l'extérieur, notamment sur l'activité de la IVE Internationale lambertiste en Algérie ou le soutien des trotskistes au MNA durant la révolution.

69 L. Hanoune est allée jusqu'à déclarer : « Nous remplacerons le PPA expurgé des erreurs du passé ». Cf. Madjid Makedhi, « Le PT remplacera le PPA », *El Watan*, 15 juin 2006.

70 Entretien de Louisa Hanoune avec Brahim Taouchichat, *Le Soir d'Algérie*, 19 mai 2011.

71 Youcef Salami, « Débats autour de l'accord d'association Algérie-UE et de l'OMC », *La Tribune*, 31 mai 2004.

72 *La Tribune*, 21 juin 2008.

73 Madjid Makedhi, « Louisa Hanoune exige un référendum », *El Watan*, 21 juin 2008.

74 *Le Courrier d'Algérie*, 9 juillet 2008.

75 En mars 2008, une délégation du RCD s'est rendue aux États-Unis. Au cours de son séjour, elle a rencontré divers think-tanks ou fondations, parfois néo-conservateurs et concernés par la lutte contre l'islamisme.

76 *Le Soir d'Algérie* : 17 février 2011, 19 février 2011, 26 février 2011, 2 mars 2011, 10 mars 2011 et 17 mars 2011.

## Des malentendus mythiques

Selon la qualité des interlocuteurs choisis (néo-conservateurs américains ou trotskistes français), le positionnement sur l'UPM apparaît influencé, contraint, intéressé, sans être mécanique. Derrière un même vocable (parti, syndicat ou socialisme) se dissimulent des réalités parfois très différentes selon que l'on se trouve au nord ou au sud de la Méditerranée. La délimitation stricte entre l'intérieur et l'extérieur semble peu opérante dans le cas où les enjeux et transactions voient leur dimension internationale apparaître avec clarté. En Algérie comme ailleurs, il n'existe pas ou très peu de partis non internationalisés. Ces derniers sont en général les plus proches de l'État, de ses institutions ou des organisations contribuant au maintien de sa légitimité. Ainsi que le montre le lien avec les organisations d'enfants de *choubada*, commun au FLN, FNA et au RND, instrumentalisant la « légitimité révolutionnaire » et l'ascendance<sup>77</sup> comme une rente peu valorisable sur l'international. Le champ politique algérien (pluraliste et légal) se caractérise par sa jeunesse, moins du point de vue de son personnel politique que de celui de ses organisations. Selon des modalités spécifiques, celles-ci recourent à l'international afin d'accumuler des capitaux que la faible institutionnalisation du champ (ou la distance avec l'État et ses institutions) contraint ou empêche. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucun parti ayant accumulé un minimum de capital politique à déléguer, notamment par la tentative de consolider des appareils (Bourdieu 1981). Mais les organisations les plus récentes, les plus éloignées de l'État ou les plus fragiles peuvent avoir un recours plus pressant à l'international<sup>78</sup>, d'autant plus qu'elles demeurent confrontées pour la plupart à des problèmes concernant la pérennité de leurs structures.

Le cas du PT invite à se pencher sur les courtiers d'un certain rapport à l'international. Contrairement aux « mercenaires de l'impérialisme » (Dezalay 2004), le PT et l'EITP se situent à l'interface d'un certain anti-impérialisme, produit d'une opération de courtage, et dont la rhétorique a été appropriée et éprouvée dans le moment colonial. Mais toute alliance comporte ses calculs, malentendus et ambiguïtés, *a fortiori* quand on ne parle pas la même langue ou qu'on ne vit pas la même situation. L'assise institutionnelle du PT repose sur des bases fragiles car l'APN est une institution sans prérogative et sa représentativité se voit sans cesse menacée par l'insincérité des scrutins. L'UGTA n'a qu'une influence réduite sur les conflits sociaux animés par

---

77 L'Algérie partage avec le Mexique l'expression « famille révolutionnaire », un système corporatiste et la qualité de producteur de pétrole. Sauf que l'Algérie demeure un membre important de l'OPEP.

78 Le National Endowment for Democracy a soutenu financièrement le FFS, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme ou le Rassemblement action jeunesse.

les syndicats autonomes dont certains menacent son monopole dans le rôle d'interlocuteur de l'État et du patronat. La capacité mobilisatrice de FO, où les lambertistes français occupent des positions, est incomparable à celle de la CGT, tandis que le réseau lambertiste international a moins d'envergure que ses concurrents.

Cette solidarité internationale des outsiders nationaux, matérialisée par des transactions multiples, possède un socle symbolique, à savoir la IVE Internationale, qui véhicule un discours volontiers alarmiste opposé aux forums sociaux<sup>79</sup>, aux ONG mais en défense de la « souveraineté des nations » et des confédérations syndicales. C'est ce discours que l'on retrouve dans le cadre relativement plus large de l'EITP, et dont les organisations les plus visibles, à savoir le PT d'Algérie et le Parti ouvrier indépendant (POI) de France<sup>80</sup>, s'échangent articles ou interviews dans leurs organes respectifs<sup>81</sup>, et se retrouvent à exprimer leur commune sympathie pour Messali Hadj<sup>82</sup>. C'est aussi la rencontre entre des modes spécifiques d'entrée dans l'international et des cadrages législatifs qui brident une certaine forme d'action, sans toutefois l'empêcher totalement car elle peut avoir des retombées bénéfiques pour l'État et ses alliés de circonstance. La rente de la « souveraineté nationale » (dénominateur commun entre le PT et des secteurs étatiques), liée à la rente pétrolière, peut être valorisée sur les deux rives de la Méditerranée et influencer sur l'action de certains groupes politiques<sup>83</sup> ou médias français<sup>84</sup>. La temporalité peut toutefois produire des décalages ou des incompréhensions, en particulier après la période ouverte par la révolution tunisienne et les émeutes algériennes de janvier 2011. L'annonce de réformes multiples par les dirigeants algériens et l'adhésion du PT à ce processus a beaucoup à voir avec le concept de « révolution passive » (Gramsci 1975).

Enfin, parmi les motivations pouvant inciter à la coopération entre syndicalistes de pays « développés » et ceux des pays « dépendants », on trouve l'aide matérielle, le prestige personnel et la recherche d'alliés étrangers pour contrebalancer un rapport de forces local (Cox 1971 : 572). Ce dernier aspect n'est pourtant pas spécifique au mouvement ouvrier, ainsi que l'illustre d'autres cas de militantismes transnationaux (Pommerolle & Siméant 2008). On le retrouve quand des groupes sollicitent « l'appui de l'étranger pour triompher des partis rivaux ou pour conjurer des

79 Cf. « A propos du forum social algérien », *Fraternité !*, n°47.

80 Le POI a succédé au PT français en 2008. Son courant communiste internationaliste (CCI) se présente comme la « section française de la IVE Internationale ».

81 Cf. « Les regrets de Monsieur Benjamin Stora », *Fraternité !*, n°46. Article paru initialement dans *Informations ouvrières*, organe du PT français.

82 Voir le DVD : *Messali Hadj, une vie au service du peuple algérien*, Les Amis de Fraternité, 2006. Dans ce film témoignent Pierre Lambert, Mustapha Ben Mohammed, Louisa Hanoune et des jeunes du PT d'Algérie.

83 On serait bien en peine de trouver une critique récente du régime algérien dans *Informations ouvrières* ou encore une mention des atteintes aux libertés syndicales voire à la répression en Algérie.

84 Cf. Majed Nehmé, « Alger, capitale de la résistance », *Afrique-Asie*, janvier 2012.

menaces de révolution interne » (Bayart 1989 : 46). Cela nous invite à repenser l'ambivalence consubstantielle aux alliances en général, en situation impériale en particulier, et à se départir de toute approche unilatérale. Quand L. Hanoune, dans la promotion de la conférence d'Alger, fait référence à « La Mecque des révolutionnaires »<sup>85</sup>, comment ne pas penser à ces titres de gloire mythiques qui « servaient de salamalecs dans la société internationale » et où « chaque cité affirmait ses origines légendaires à ses partenaires, qui se gardaient d'en douter » (Veyne 1983 : 90).

---

85 *International Newsletter*, No. 369, January 6, 2010.

## Bibliographie

- ABADI, Jacob, « Algeria Policy toward Israel : Pragmatism and Rhetoric », *Middle East Journal*, Vol. 56, No. 4 (Autumn, 2002), pp. 616-641.
- ABBALLE-BOLORE, Vanessa, & HOWSE, Robert, « L'Union pour la Méditerranée : un nouvel espace juridique. Vers "une nouvelle culture méditerranéenne conciliable avec notre idéal social" ? », *Outre-Terre*, 2009/3, n°23, pp. 401-415.
- ADDI, Lahouari, « Les partis politiques en Algérie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°111-112, mars 2006, pp. 139-162.
- AGERON, Charles-Robert, « L'idée d'Eurafric et le débat colonial franco-allemand de l'entre-deux-guerres », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XXII, juillet-septembre 1975, pp. 446-475.
- AIT CHAALAL, Amine, « La politique étrangère de l'Algérie. Entre héritage et originalité », in ROOSENS, Claude, ROSOUX, Valérie, & de WILDE d'ESTMAEL, Tanguy (dir.), *La politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles : Peter Lang, 2004, pp. 203-215.
- AIT KAKI, Maxime, « Lunes de miel algéro-américaines », *Politique étrangère*, 2007/1, pp. 165-177.
- AMIN, Samir, *Le Maghreb moderne*, Paris : Minuit, 1970.
- ANTONSICH, Marco, « L'Eurafrica des Italiens. La revue *Geopolitica* conscience géographique du régime fasciste », *Outre-Terre*, n°11, 2005/2, pp. 487-488.
- BAGHZOUZ, Aomar, « Du processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée : une vision d'Algérie », *Outre-Terre*, n°23, 2009/3, pp. 139-151.
- BAUCHARD, Denis, « L'Union pour la Méditerranée : un déficit européen », *Politique étrangère*, 2008/1, pp. 51-64.
- BAYART, Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris : Fayard, 1989.
- BAYART, Jean-François, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, n°5, automne 1999, pp. 97-120.
- BAYART, J-François, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris : Fayard, 2004.
- BAYART, J-François, & BERTRAND, Romain, « De quel "legs colonial" parle-t-on ? », *Esprit*, décembre 2006, pp. 134-160.
- BELKAÏD, Akram, « La diplomatie algérienne à la recherche de son âge d'or », *Politique étrangère*, 2009/2, pp. 337-344.
- BELKAÏD, Akram, « Une dynamique d'alliances au nom de la souveraineté nationale », *Confluences Méditerranée*, 2009/4, n°71, pp. 167-178.

- BENCHIKH, Madjid, *Algérie : un système politique militarisé*, Paris : L'Harmattan, 2003.
- BENNADJI, Chérif, « Algérie : la fin de la crise politique ? », *L'Année du Maghreb*, 2004/1, pp. 175-206.
- BENNADJI, Chérif, « Algérie 2007 : l'année des kamikazes et des élections manquées », *L'Année du Maghreb*, 2008/4, pp. 203-217.
- BERTRAND, Romain, *Les sciences sociales et le « moment colonial » : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale*, CERI, Questions de Recherche, n°18, juin 2006 : <http://www.ceri-sciencespo.com/publica/question/qdr18.pdf>
- BLANCHARD, Pascal, & GINIO, Ruth, « Révolution impériale : le mythe colonial de Vichy », in BLANCHARD, Pascal, et LEMAIRE, Sandrine (dir.), *Culture impériale, 1931-1961*, Paris : Autrement, 2004, pp. 123-144.
- BOILLEY, Pierre, « Loi du 23 février 2005, colonisation, indigènes, victimisations. Évocations binaires, représentations primaires », *Politique africaine*, n°98, juin 2005, pp. 131-140.
- BOUANDEL, Youcef, « Political Parties and the Transition from Authoritarianism : The Case of Algeria », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 41, No. 1 (Mar., 2003), pp. 1-22.
- BOUBEKEUR, Amel, « Les partis islamistes algériens et la démocratie : vers une professionnalisation politique ? », *L'Année du Maghreb*, IV, 2008, pp. 219-238.
- BOURDIEU, Pierre, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n°36-37, pp. 3-24.
- CAMAU, Michel, « L'Union pour la Méditerranée : "rêve" méditerranéen et malaise européen », *Outre-Terre*, 2009/3, n°23, pp. 91-100.
- CARLIER, Omar, « Mémoire, mythe et doxa de l'État en Algérie. L'Étoile nord-africaine et la religion du "watan" », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°30 (avril-juin 1991), pp. 82-91.
- CHAGNOLLAUD, Jean-Paul, *Maghreb et Palestine*, Paris, Sinbad : 1977.
- CHARLES, Bernard, « Le socialisme africain : mythes et réalités », *Revue française de science politique*, Vol. 15, n°5, 1965, pp. 856-884.
- CHASE, Robert S., HILL, Emily B., & KENNEDY, Paul, « Pivotal States and U.S. Strategy », *Foreign Affairs*, Vol. 75, No. 1 (Jan.-Feb., 1996), pp. 33-51.
- CHENA, Salim, « Portée et limite de l'hégémonie algérienne dans l'aire sahélo-maghrébine », *Hérodote*, 2011/3, n°142, pp. 108-124.
- CHEREF, Abdelkader, « Engendering or Endangering Politics in Algeria ? Salima Ghezali, Louisa Hanoune, and Khalida Messaoudi », *Journal of Middle East Women's Studies*, Vol. 2, No 2, Spring 2006, pp. 60-85.
- CHERIET, Boutheina, « The Resilience of Algerian Populism », *Middle East Report*, No. 174, Jan.-Feb. 1992, pp. 9-14.

- CONNELLY, Matthew, *L'Arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie*, Constantine : Média-Plus, 2012.
- COX, Robert W., « Labor and Transnational Relations », *International Organization*, Vol. 25, No. 3 (Summer, 1971), pp. 554-5584.
- Délégation de la Commission européenne au Royaume du Maroc, *Union européenne-Maghreb, 25 ans de coopération 1976-2001*, 2001.
- DEZALAY, Yves, « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°151-152, 2004/1-2, pp. 5-35.
- DRAME, Papa, & SAUL, Samir, « Le projet d'Eurafric en France (1946-1960) : quête de puissance ou atavisme colonial ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004/4, n°216, pp. 95-114.
- FRANCK, Christian, « L'émergence d'un acteur global : expansion géographique et renforcement institutionnel de l'action extérieure de l'Union européenne », *Politique européenne*, 2007/2, n°22, pp. 15-33.
- FRANK, Robert, « La gauche et l'Europe », in BECKER, Jean-Jacques, et CANDAR, Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris : La Découverte, 2005, pp. 452-472.
- FULLER, Graham E., *Algeria : the next fundamentalist state ?*, Santa Monica : Rand, 1996.
- GALLISSOT, René, *Le Maghreb de traverse*, Saint-Denis : Bouchène, 2000.
- GAULME, François, « Senghor, politique et penseur entre deux mondes », *Études*, 2002/7, tome 397, pp. 11-20.
- GOBE, Éric, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », in DABENE, Olivier, GEISSER, Vincent, MASSARDIER, Gilles (dir.), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXIe siècle*, Paris : La Découverte, 2008, pp. 267-284.
- GRAMSCI, Antonio, *Gramsci dans le texte*, Paris : Éditions sociales, 1975.
- HACHEMAOUI, Mohammed, « Permanence du jeu politique en Algérie », *Politique étrangère*, 2009/2, pp. 309-321.
- HANOUNE, Louisa, *Une autre voix pour l'Algérie*, entretiens avec MOUFFOK, Ghania, Paris : La Découverte, 1996.
- HEGEL, Georg W. F., *La Raison dans l'Histoire*, Paris : 10/18, 1965.
- HENTZGEN, Jean, « 1958 : Le tournant lambertiste », *Dissidences*, n°6, avril 2009, pp. 63-76.
- HUBER, Sophie, « Dialogue avec le Tiers-monde : l'Europe communautaire à la recherche d'une identité postcoloniale », *Relations internationales*, 2009/4, n°140, pp. 19-36.



- KHALFOUN, Tahar, « La loi sur les partis politiques : un pluralisme administré », in MEYNIER, Gilbert (dir.), *L'Algérie contemporaine. Bilan et solutions pour sortir de la crise*, Paris : L'Harmattan, 2000, pp. 267-287.
- KIOUANE, Abderrahmane, *Les Débuts d'une diplomatie de guerre (1956-1962). Journal d'un délégué à l'Extérieur*, Alger : Dahlab, 2000.
- LABEVIERE, Richard, « Les réseaux européens des islamistes algériens : Entre déshérence et reconversion », *Les Cahiers de l'Orient*, n°62, 2e trimestre 2001, pp. 133-149.
- LAROCHE, Josepha, *Politique internationale*, Paris : LGDJ, 2000.
- De LATRE, Jean-Michel, « Sahara, clé de voûte de l'ensemble eurafricain français », *Politique étrangère*, vol. 22, n°4, 1957, pp. 345-389.
- LECA, Jean, & VATIN, Jean-Claude, *L'Algérie politique. Institutions et régime*, Paris : Presses de la FNSP, 1975.
- LINIGER-GOUMAZ, Max, *L'Eurafrique, utopie ou réalité ? Les métamorphoses d'une idée*, Yaoundé : éditions CLE, 1972.
- MAROGER, Jean, « L'évolution de l'idée de supranationalité », *Politique étrangère*, 1956, vol. 21, n°3, pp. 299-312.
- MARTINEZ, Luis, *La Guerre civile en Algérie. 1990-1998*, Paris : Karthala, 1998.
- MARTINEZ, Luis, *Violence de la rente pétrolière. Algérie, Irak, Libye*, Paris : Presses de la FNSP, 2010.
- MORTIMER, Robert A., « Global Economy and African Foreign Policy : The Algerian Model », *African Studies Review*, Vol. 27, No. 1 (Mar., 1984), pp. 1-22.
- MULLER, Karis, « Reconfigurer l'Eurafrique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°77, janvier-mars 2005, pp. 57-58.
- NORD, Pierre, *L'Eurafrique notre dernière chance*, Paris : Fayard, 1955.
- NYE, Joseph S., & KEOHANE, Robert O., « Transnational Relations and World Politics : An Introduction », *International Organization*, Vol. 25, No. 3, (Summer, 1971), pp. 329-349.
- OLLIVIER, Anne-Laure, « Entre Europe et Afrique : Gaston Defferre et les débuts de la construction européenne », *Terrains & Travaux*, n°8, 2005/1, pp. 14-33.
- PETTTEVILLE, Franck, « La coopération économique de l'Union européenne entre globalisation et politisation », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n°3, pp. 431-458.
- POMMEROLLE, Marie-Emmanuelle, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, 2008/3, n°40, pp. 73-94.
- POMMEROLLE, Marie-Emmanuelle & SIMEANT, Johanna, « Voix africaines au Forum social mondial de Nairobi. Les chemins transnationaux des militantismes africains », *Culture & Conflits*, 2008/2, n°70, pp. 129-149.

- RAVENEL, Bernard, « L'Algérie s'aligne dans l'Empire », *Confluences Méditerranée*, n°45, printemps 2003, pp. 115-123.
- ROBERTS, Hugh, « The Algerian Bureaucracy », *Review of African Political Economy*, No. 24, (May. - Aug., 1982), pp. 39-54.
- ROBERTS, Hugh, « Algeria between Eradicators and Conciliators », *Middle East Report*, No. 189 (Jul.-Aug., 1994), pp. 24-27.
- ROBERTS, Hugh, « The Islamists, the Democratic Opposition and the Search for a Political Solution in Algeria », *Review of African Political Economy*, Vol. 22, No. 64 (Jun., 1995), pp. 237-244.
- ROUADJIA, Ahmed, *Grandeur et décadence de l'État algérien*, Paris : Karthala, 1994.
- ROY, Olivier, « Moyen-Orient : faiblesse des États, enracinement des nations », *Critique internationale*, n°4, été 1999, pp. 79-104.
- St JOHN, Peter, « Independent Algeria from Ben Bella to Boumédiène : II. Foreign Policy », *The World Today*, Vol. 24, No. 8 (Aug., 1968), pp. 339-345.
- SCHREURS, Rik, « L'Eurafrrique dans les négociations du Traité de Rome, 1956-1957 », *Politique africaine*, n°49, mars 1993, pp. 82-92.
- SEKKIOU, Laredj, *L'Algérie et la communauté économique européenne*, thèse de licence et de doctorat présentée à la faculté de droit de l'université de Lausanne, 1971.
- SERVOISE, René, « L'Union Française devant l'intégration économique européenne », *Politique étrangère*, 1953, vol. 18, n°4, pp. 277-306.
- SIDI MOUSSA, Nedjib, « Face à la guerre d'Algérie : transactions anticoloniales et reconfigurations dans la gauche française », *Diacronie, Studi di Storia Contemporanea*, n°9, gennaio 2012 : [http://www.studistorici.com/2012/02/13/sidi-moussa\\_numero\\_9/](http://www.studistorici.com/2012/02/13/sidi-moussa_numero_9/)
- SILVERSTEIN, Paul A., « An Excess of Truth : Violence, Conspiracy Theorizing and the Algerian Civil War », *Anthropological Quarterly*, Vol. 75, No. 4 (Autumn, 2002), pp. 643-674.
- SIMEANT, Johanna, « La transnationalisation de l'action collective », in AGRIKOLIANSKY, Éric, SOMMIER, Isabelle, FILLIEULE, Olivier (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, Paris : La Découverte, 2010, pp. 121-144.
- SINDJOUN, Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris : Karthala, 2002.
- SINDJOUN, Luc, « L'Afrique au cœur des relations internationales », in GAZIBO, Mamoudou, & THIRIOT, Céline (dir.), *Le politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche*, Paris : Karthala, 2009, pp. 319-341.
- STORA, Benjamin, « Pendant la guerre d'Algérie : le problème de l'Europe », in BASFAO, Kacem, & HENRY, Jean-Robert, *Le Maghreb, l'Europe et la France*, Paris : éditions du CNRS, 1992, pp. 303-312.
- STORA, Benjamin, *L'Algérie en 1995. La guerre, l'histoire, la politique*, Paris : Michalon, 1995.

SYLLA, Y., « Évolution de l'Afrique », *Politique étrangère*, vol. 24, n°1, 1959, pp. 83-91.

TROISE, André, *Eurafrica, Défi et réalité de l'Eurafrrique*, Fondation Troiseville, 1979.

VEYNE, Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris : Seuil, 1983.

YOUNGER, Sam, « Ideology and Pragmatism in Algerian Foreign Policy », *The World Today*, Vol. 34, No. 3 (Mar., 1978), pp. 107-114.

ZIREM, Youcef, *Algérie, la guerre des ombres*, Bruxelles : GRIP, 2002.